

Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 8 février 2021

Les tpg introduisent une légère adaptation provisoire de leur offre pour tenir compte des effets de la crise sanitaire

En accord avec l'Etat de Genève, les Transports publics genevois (tpg) adaptent leur offre de manière temporaire et ciblée, à partir du lundi 22 février 2021. Cette décision répond à la baisse de la fréquentation sur certaines lignes, en raison de la situation sanitaire.

En croissance régulière ces dernières années, la fréquentation des Transports publics genevois (tpg) a subi un coup d'arrêt depuis le début de l'épidémie de la Covid-19. En effet, le nombre de voyageurs accueillis sur le réseau des tpg en 2020 correspond à 68% du nombre de voyageurs enregistrés en 2019.

Un résultat qui s'explique par la moindre mobilité de la population, suite aux différentes mesures mises en œuvre pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19. Dans ce contexte, les tpg ont décidé d'adapter légèrement leur offre pour l'année en cours.

Minimiser l'impact sur les usagers

Ces mesures provisoires ont été prises, en concertation avec l'Office cantonal des transports (OCT) de l'Etat de Genève, afin de pénaliser le moins possible les usagers. Les ajustements portent sur des heures marquées par une faible demande et ils concernent des secteurs ayant une fréquentation en forte baisse en raison de la crise sanitaire, comme Genève Aéroport dont le trafic passagers a chuté de près de 70% en 2020. Dans ces conditions, la desserte de la zone aéroportuaire est adaptée en conséquence, et elle sera redéployée dès que l'activité reprendra.

Les ajustements sont valables a priori jusqu'au dimanche 12 décembre 2021 (voir le tableau détaillé de la page suivante). Ils seront régulièrement réexaminés d'ici-là en fonction de l'évolution de la situation. L'extension de la ligne 14 jusqu'à Bernex-Vailly est bien confirmée pour le début de l'été 2021.

Application des mesures contre l'épidémie de Covid-19

Au niveau sanitaire, les tpg rappellent que les règles de protection établies par la branche suisse des transports publics en concertation avec l'Office fédéral des transports (OFT) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) restent en vigueur. Cela signifie que le port du masque demeure obligatoire dans les transports publics en Suisse (dès 12 ans) ainsi qu'aux arrêts conformément aux directives fédérales. Il convient d'acquérir si possible tout billet via les canaux numériques et de se désinfecter les mains en entrant et en sortant de chaque véhicule.

Dans le cadre de l'exploitation de leur réseau, les tpg précisent avoir généralisé l'ouverture systématique des portes de tous leurs véhicules lors de chaque arrêt afin d'assurer une ventilation régulière. Et qu'ils poursuivent quotidiennement la désinfection intensive en cours de journée et en fin de service de leur flotte. D'entente avec le département des infrastructures de l'Etat de Genève, un contrôle renforcé a été mis en place par les tpg afin de s'assurer de la bonne application de ces différentes mesures.



Lignes concernées	Modifications prévues à partir du lundi 22 février 2021
Ligne 1 à 25	Augmentation des intervalles le dimanche avant 9h00 et après 21h00.
Ligne express 5+	Suspension de la ligne 5+, dont le rôle d'appoint entre la Rive droite (organisations internationales) et la Rive gauche (Malagnou) n'est plus indispensable.
Ligne 10	Les suppléments spécifiques prévus durant les week-ends et les périodes de vacances sont retirés en raison de la baisse de la demande liée à Genève Aéroport. Le régime de la ligne est ramené à celui des autres lignes urbaines.
Ligne 28	Le parcours de la ligne 28 est limité à sa partie la plus fréquentée (Les Esserts-Aéroport), en raison de la baisse de la demande observée dans le secteur des organisations internationales.
Ligne 22	La ligne 22 est prolongée de deux arrêts de Nations à Jardin Botanique afin de maintenir une liaison entre les organisations internationales et la gare de Genève-Sécheron (remplacement de la ligne 28).
Ligne 56	La ligne 56 passe à un intervalle de 30 minutes. La nouvelle offre cible les courses les plus chargées, en lien avec le départ ou l'arrivée des trains grandes lignes à Genève-Aéroport.
Ligne 86	La mise en service de la ligne 86 (Presinge – Puplinge – Annemasse-Gare) est reportée au 30 août 2021.

Pour de plus amples informations au sein des Transports publics genevois (tpg) : François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Les Transports publics genevois (tpg) sont l'opérateur de transport public de référence dans l'agglomération genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.